

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

Toute réservation implique l'acceptation du règlement du camping et des conditions énoncées ci-dessous.

Toute réservation est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée. Les mineurs non accompagnés d'un tuteur légal ne seront pas acceptés.

La réservation ne devient effective qu'avec l'accord du camping et après réception de l'acompte correspondant à 30% du prix de la réservation et la taxe de séjour. La demande de réservation doit être revêtue de votre signature. Les frais de réservation ne seront pas remboursés, ni déduits de votre forfait séjour. Sans avertissement écrit ou téléphonique de votre part, l'emplacement ou l'hébergement locatif devient disponible 48 heures après la date d'arrivée, l'acompte et les 15 euros de frais de dossier restent retenus.

Frais de dossier : 15,00 euros pour les réservations (emplacements et locations).

Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée retardée à posteriori, toute réduction doit être demandée à l'arrivée.

Pour un emplacement, le solde du séjour ainsi que la taxe de séjour devront être versés le jour de l'arrivée.

Pour une location, le solde du séjour ainsi que la taxe de séjour sont à régler 1 mois avant votre arrivée.

Tout visiteur devra être déclaré à la réception, il devra s'acquitter du tarif en vigueur pour un temps de présence supérieur à 30 minutes.

Cautions : Elles vous seront demandées à votre arrivée et restituées à votre départ (sauf conservation en cas de perte ou de dégradations),

Tarifs : 10 euros par carte pour les barrières.

300 euros pour l'hébergement locatif.

50 euros forfait ménage locatif.

Annulation : En cas de désistement 60 jours avant la date d'arrivée prévue, l'acompte est conservé (30% du montant du séjour). 30 jours et moins : la totalité du séjour sera retenue. Vous avez la possibilité de prendre l'assurance annulation.

Animaux : Seuls les animaux domestiques tenus en laisse sont acceptés moyennant une redevance journalière. Vous devez alors présenter leurs carnets de vaccination au bureau d'accueil. Ils ne doivent pas être laissés enfermés ou seuls en l'absence de leurs maîtres qui sont civilement responsables. Le certificat de vaccination antirabique est obligatoire. L'accès aux sanitaires est interdit aux animaux. Les chiens de 1^{re} et 2^e catégories sont interdits dans l'enceinte du camping.

Les feux au sol, les feux d'artifices et les pétards sont strictement interdits. Les barbecues sont autorisés uniquement sur l'aire réservée à cet effet.

Assurance : Le camping décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, etc. et en cas d'accident relevant de la responsabilité civile du locataire.

Règlement intérieur : Le règlement intérieur est affiché au bureau. Toute personne pénétrant dans l'enceinte du camping est tenue de le respecter. En cas d'infraction au règlement intérieur, la direction ou son représentant se réserve le droit d'expulser sans préavis.

Réception : Ouverture de la réception de 8h à 12h - 13h30 à 20h (haute saison), et de 9h à 11h30 et de 15h à 19h (basse saison)

Les emplacements se louent à partir de 14h et doivent être libérés le matin avant 11 heures.

Les locations se louent du samedi au samedi (en haute saison) à partir de 16h et doivent être libérées le samedi matin avant 10 heures.

En basse saison (avril, mai, juin, septembre, octobre), les Mobil-Homes peuvent être loués les jours désirés.

Circulation : La circulation est autorisée dans l'enceinte du camping de 7h à 23h et donc interdite de 23h à 7h du matin.

Dès réception de votre contrat, de votre acompte et de vos frais de dossier, vous recevrez une confirmation définitive, dans la mesure des places disponibles.